

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 35 (1927)

Heft: 10

Artikel: La danse des morts et le Bureau fédéral de statistique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Holland ist also nach wie vor Mitglied der Liga der Rotkreuzgesellschaften.

Dr. Scherz.

Der Rotkreuzkalender.

Der Rotkreuzkalender für das Jahr 1928 ist wiederum in schmuckem Gewande erschienen und wird mit seiner reichhaltigen Ausstattung den Weg in die Familien finden. Der große Absatz, den er in den letzten Jahren gefunden hat — im Jahre 1927 zirka 150000 Exemplare — spricht mehr als genug für seine Beliebtheit.

Aus dem Inhalt wollen wir nicht zuviel verraten. Dem protestantischen und katholischen Kalendarium und den nützlichen Hinweisen für Haus und Hof ist eine kleine, leicht verständliche Bearbeitung der ersten Hilfe bei Unglücksfällen und Krankheiten, durch Zeichnungen trefflich illustriert, angeschlossen. Ein Ratgeber für die Arbeiten in Haus und Hof, Garten und Feld wird dem Bauersmann willkommen sein. Daß im Rotkreuzkalender des Jahres 1928, in dem der hundertste Geburtstag des Schöpfers des Roten Kreuzes, von Henri Dunant, gefeiert werden kann, seiner durch den Zentralsekretär des schweiz. Roten Kreuzes, Herrn Dr. Sacher, ausführlich gedacht wird, braucht keiner Begründung; der Leser wird in den betreffenden Artikeln viel Interessantes finden. Daneben finden wir mehrere recht nette Geschichtchen belletristischen Inhaltes, so die amüsante Geschichte von Werner Linzis Brautschau, die wehmütige Erzählung von der Frau Veronika und anderes mehr. Selbsterlebtes und -gesehenes, durch viele eigene Abbildungen ergänzt, bringt Anna Martin aus einer Indienfahrt. Wir haben nur einiges erwähnt. So bietet der Kalender eine reiche Fülle interessanten Stoffes für jedermann, auch die Jugend kommt dabei zu ihrem Rechte. Eine sehr gut gelungene farbige Reproduktion eines Gemäldes von Eugen Burmand, „Abfahrt von der Alp“, schmückt als

Vollbild das Heft. Dankbar wollen wir sein der Redaktion, Herrn Pfarrer Anellwolf, Erlach, und dem Verlag Hallwag in Bern, sowie den übrigen Mitarbeitern, daß sie keine Mühe und Arbeit scheuten, etwas Gedeiegenes zu bieten. Wir empfehlen gute Aufnahme.

Dr. Sch.

La danse des morts et le Bureau fédéral de statistique.

Les anciens peintres aimaient, dans les danses des morts dont ils décoraient les entrées des cimetières et des ponts, à représenter la mort sous l'image d'un jovial hôtelier qui, la faux dans une main versait de l'autre à boire. Si on ne peint plus de danses des morts, le fait qu'elles illustraient subsiste, mais c'est le Bureau fédéral de statistique qui en Suisse a remplacé les artistes, et à leurs images s'est substitué un registre où sont fidèlement inscrites les causes des décès que lui communiquent les médecins. L'alcool y a naturellement retrouvé sa place. Le Bureau de statistique totalise tous les cas où l'alcoolisme est mentionné comme cause première, soit unique ou principale cause de décès, puis ceux où il n'intervient que comme cause concomitante, c'est-à-dire secondaire ou adjuvante. De 1923 à 1925 on a noté annuellement, en moyenne, 425 cas où l'alcoolisme a été la cause première du décès, soit 346 hommes et 79 femmes. Ainsi, toujours en faisant la moyenne, il est mort presque chaque jour un homme par suite d'alcoolisme; plus une femme chaque cinquième jour.

Les cas où l'alcoolisme n'a pas été la cause première du décès, mais où sa présence a été inscrite par le médecin sur la carte de décès envoyée au Bureau de statistique sont trois fois plus nombreux. On en a compté en moyenne 1217 par

an pour la période de 1923 à 1925, soit 1084 hommes et 133 femmes. Ces dernières années, les médecins ont constaté de « l'alcoolisme » chez chaque quatorzième homme, en moyenne, décédé dans notre pays. On sait d'après des publications plus détaillées du Bureau fédéral de statistique pour les années d'avant-guerre que les décès avec l'alcoolisme ont lieu à l'âge où l'homme est en possession de toutes ses forces, et sont proportionnellement plus nombreux entre 40 et 50 ans qu'entre 20 et 30 ans et au-dessus de 50 ans. Contrairement aux autres causes de décès, l'alcoolisme abat ses victimes justement à l'âge où l'homme, comme père, comme ouvrier et comme citoyen, pourrait rendre à la patrie les meilleurs services.

Un cri d'alarme.

L'« Obwaldner Volksfreund » a publié l'article suivant qui mérite d'être connu :

« Un bureau officiel du canton d'Obwald a reçu l'autre jour la lettre suivante, qui en dit long sur le genre de vie qui règne dans certaines familles :

« Permettez-moi de vous adresser ces quelques lignes. Je voudrais vous supplier de vous occuper un peu des consommateurs de schnaps. Le malheur qui règne dans certaines familles est très grand, parce que la consommation de schnaps est considérable journellement, d'où il résulte toutes sortes de maladies. Toutes les oburgations ne servent à rien, que les observations soient faites avec bonté, avec sérieux, ou parfois dans la colère. L'on vous répond : « Nous consommons notre propre produit. » Dans notre famille, nous sommes trois personnes, et nous buvons chaque année environ 200 litres (!) de schnaps, et au moins 300 litres de cidre.

C'est triste, mais c'est vrai. Aussi n'ai-je pas besoin de vous dire quelle vie nous menons. Les jours pendant lesquels ils ne boivent pas beaucoup sont plutôt rares ; lorsque, par contre, ils sont éméchés, ce sont des querelles sans fin. Quelquefois, l'on finit par perdre patience : Le pire est que l'on ne constate aucune amélioration. Nous espérons l'intervention de la providence. Vous permettrez que je ne vous donne pas le nom de notre famille, pour que nous ne nous fassions pas une réputation déplorable. J'eusse préféré m'entretenir avec vous de vive voix ; mais je ne le puis précisément pour la raison que je viens d'indiquer. Les mêmes constatations peuvent se faire dans d'autres familles, ainsi que nous l'apprennent les journaux, de temps à autre. Le jour où le schnaps sera plus cher, les choses s'amélioreront peut-être.

« Avec haute considération,

*Une femme de paysan de la
classe moyenne. »*

Et le journal cité ajoute :

« Nous avons considéré comme notre devoir d'attirer l'attention du public sur l'augmentation inquiétante des distillations privées grâce auxquelles il se produit des faits comme celui que nous venons de signaler. Le fait de distiller à domicile a pour conséquence d'accumuler dans les maisons des quantités de schnaps considérables, que l'on ne se fait pas faute, ensuite, de consommer, puisqu'il est là pour cela. Si la livraison du schnaps à la Confédération était obligatoire, l'on verrait disparaître cet état de choses, et les paysans retireraient un bénéfice plus grand de la production des fruits. Rien n'est plus stupide que de prétendre que le schnaps est une nécessité ; car la consommation du schnaps n'est autre chose qu'une habitude qui coûte des sommes fabuleuses,